

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Droits de l'Homme : les grandes lignes du programme de protection dévoilées

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

LA ministre de la Justice, garde des Sceaux, chargée des Droits de l'Homme, Erlyne Antonella Ndembet-Damas, a présidé une séance de travail, le 23 septembre 2020, à laquelle étaient conviés le président de la Commission na-



Photo: DR

La ministre de la Justice Erlyne Antonella Ndembet-Damas échangeant avec Me Bertrand Ohma Moussavou, le président de la CNDH.

Brèves

BIENTÔT UN CENTRE AFRICAIN DE RESSOURCES POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ HUMAINE

L'ONG Malachie a tenu, lundi dernier, une séance de travail sur la validation des outils de gouvernance d'un centre africain de ressources pour la paix et la sécurité humaine. Ce centre vise à améliorer, à travers la mise en œuvre de projets et programmes, la qualité de vie des communautés, à aider les pays à instaurer la paix, et à parvenir à un développement durable.

HÔPITAL ÉGYPTO-GABONAIS RENFORCE SES CAPACITÉS

DANS le cadre de la mise en œuvre du Programme annuel de performance (PAP) 2020 de la mission santé, qui entend répondre aux exigences du ministère de la Santé en matière d'accueil et de prise en charge des patients, les agents de l'hôpital de la coopération égypto-gabonaise ont reçu leurs attestations de fin de formation vendredi dernier.

ÉLECTION DES JUGES CONSULAIRES CE MATIN

L'élection des juges consulaires devant siéger au tribunal de commerce a lieu ce matin à la Chambre de commerce de Libreville. Les juges consulaires sont issus de la classe des opérateurs économiques des secteurs de l'agriculture, élevage, pêche, forêt et environnement; industrie et mines; commerce; services; artisanat et métiers. À charge à ces derniers de s'impliquer, dans le cadre de la justice commerciale, dans la résolution des problèmes, aux côtés des magistrats professionnels.

tionale des droits de l'Homme (CNDH), Me Bertrand Ohma Moussavou, et quelques-uns des membres de ladite commission. Au centre de la rencontre: la présentation des grandes lignes du programme de promotion et de protection des droits de l'Homme, qui se fait avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Ce programme met l'accent sur un certain nombre de problématiques dont l'adoption du projet de loi relatif à l'organisation et au fonctionnement de la CNDH, la réinsertion des détenus, les conditions de détention dans les prisons, la formation des personnels de la sécurité pénitentiaire, et la nécessité pour la CNDH d'effectuer des visites dans les lieux de détention conformément à son mandat. En dépit des difficultés auxquelles fait actuellement face cette commission, dont l'absence d'un secrétaire général, la ministre de la Justice a donné à ses membres les assurances du gouvernement à apporter une réponse spécifique à leurs préoccupations.

Erlyne Antonella Ndembet-Damas les a également assurés de sa volonté à faire aboutir le projet de loi sur la commission, outil essentiel à son fonctionnement et à son ancrage au niveau international. La garde des Sceaux a précisé que l'État gabonais reste attaché au respect des conventions internationales en matière des droits de l'Homme et des détenus. Même si, du fait au

Covid-19, les visites dans les prisons avaient été suspendues. Ce qui a permis de parvenir à un niveau de 0 contamination en milieu carcéral. Des mécanismes seront donc trouvés pour

permettre à nouveau ces visites, lorsque les conditions sanitaires le permettront. Par ailleurs, les deux parties ont convenu de la nécessité de mettre en place des modules de formation sur les

droits des détenus à l'endroit des personnels de la sécurité pénitentiaire, et d'étudier la faisabilité et l'intérêt de l'instauration d'une journée nationale des droits des prisonniers.

VBG : des parajuristes outillés sur la prise en charge

Prissila M. MOUITY
Libreville/Gabon

LA question des violences basées sur le genre (VBG) sont, depuis hier, et ce jusqu'à demain, au siège de l'Observatoire des droits de la femme et de la parité (Odefp), au centre d'une réflexion. Plus d'une dizaine de parajuristes y participent. Et vont bénéficier, durant ces trois jours, d'une formation sur la prise en charge des VBG et la médiation. L'initiative de l'Odefp, en partenariat avec le ministère des Affaires sociales et des Droits de la femme, vise, entre autres, à outiller ces participants sur la procédure juridique applicable en la matière dans le règlement des VBG, ainsi que sur la prise en charge des victimes. Pour la première journée, les participants ont reçu des notions sur la connaissance des acteurs de la prise en charge des victimes de violences, la médiation familiale, et la gestion des cas pratiques. Il faut dire que cette formation n'est pas fortuite. Au



Photo: DR

L'éradication des VBG passe également par la formation des acteurs de lutte contre ce phénomène.

Gabon, comme ailleurs, les VBG constituent un réel problème de société. Qu'elles soient considérées comme violences physiques, verbales ou psychologiques, qu'on les qualifie comme du harcèlement ou comportement sexiste, celles-ci portent atteinte au respect des droits humains en général, et à la dignité en particulier. En dépit d'énormes efforts consentis pour l'amélioration de l'environnement juridique par le gouvernement, le phénomène demeure préoccupant. D'où l'urgence de multiplier des actions visant à les combattre.

"À travers cette initiative, nous joignons nos efforts à ceux des plus hautes autorités dans la lutte contre toute forme de violence. Nous voulons aussi vulgariser le droit, afin de sortir les populations de l'ignorance", a fait savoir Honorine Nzet Biteghe, présidente de l'Odefp. Notons que l'éradication des VBG passe avant tout par la dénonciation des bourreaux. Les victimes qui, généralement, se replient sur elles-mêmes devraient briser le silence pour espérer un accompagnement des instances judiciaires.